

Saint-Georges du Bois

BULLETIN MUNICIPAL - Juin 2017 • N°66

Complémentaire santé,
réunion publique
le 6 octobre à 18h30

Le Jardin des Contes



Découvrez le site
internet de la commune :
<http://www.sgdb72.fr>

Éditorial du Maire

Page 2

Conseils municipaux

Page 3 à 6

Actualités

Page 7 à 14

Urbanisme et Travaux

Page 15 à 19

Vie scolaire

Page 20 à 23

Associations

Page 24 à 29

Perspectives

Page 30 à 31

Rétrospectives

Page 32 à 33

Infos sociales et pratiques

Page 34 à 35



Nous arrivons à mi-mandat et c'est traditionnellement le moment de dresser un premier bilan de l'équipe municipale à laquelle vous avez accordé votre confiance.

Notre commune continue de se développer et de se doter de nouveaux équipements pour répondre à votre attente et à vos besoins. Si la nouvelle école primaire est terminée et ouverte depuis deux ans, le périmètre scolaire va bénéficier d'autres changements qui ont été lancés. Il en est ainsi de l'école maternelle avec la rénovation thermique des bâtiments et la jonction des deux bâtiments. Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire vont bénéficier de nouvelles conditions d'accueil avec le doublement de la surface des locaux dédiés à cette activité et le transfert de la bibliothèque à l'emplacement de l'ancienne pharmacie sur la place de la Mairie. Là aussi, le projet est démarré avec l'acquisition en cours de ce bâtiment. Un projet d'implantation de city-stade a aussi fait l'objet d'une demande de subvention pour une implantation, nous l'espérons, dès 2018.

Pendant ces deux années, nous nous sommes dotés d'un nouveau plan d'urbanisme et la commune est donc prête à accueillir, modérément mais sûrement, des nouveaux projets d'habitat. A cette occasion a été confirmé l'objectif de progression de la population à environ 2400 habitants à l'horizon 2030 (nous sommes 2065). L'application de la réforme territoriale a vu notre commune rejoindre Le Mans Métropole dans de bonnes conditions avec des engagements de cette dernière, inscrits dans notre convention d'intégration, de réaliser l'aménagement de l'entrée du bourg au carrefour avec la rue Saint Appoline et la restructuration de l'ensemble de la voirie partant de la place de la Mairie jusqu'à l'entrée de l'école primaire en passant par la rue de Souigné. Les échanges de travail ont d'ailleurs commencé entre nous.

Nous avons aussi travaillé au lancement d'une assurance complémentaire « village » ouverte à toutes celles et tous ceux qui habitent notre

commune, sans autre condition (pas de questionnaire de santé) et qui vous sera présenté à la rentrée. Par ce biais, nous avons souhaité intervenir pour l'amélioration de votre pouvoir d'achat.

Le transfert d'une partie des professionnels de santé sur un nouveau site, à côté de l'école, grâce à un partenariat public-privé a été un élément marquant de ces deux dernières années et nous permet de proposer une offre enviée par de nombreuses communes.

La mise en œuvre d'un projet de maisons adaptées pour personnes âgées, projet labellisé Habitat Service Séniors, réalisé par Sarthe Habitat est aussi bien parti puisque le permis de construire a été accordé à la fin de l'année 2016. Ce sont huit logements qui verront le jour en 2019.

Financièrement, la capacité d'autofinancement de la commune (notre capacité à investir) s'est nettement améliorée et les taux des impôts locaux (part communale) sont restés inchangés (pour la 9^e année).

Ces projets se sont construits grâce à une implication de plusieurs d'entre vous : les professionnels de santé, les associations, les partenaires institutionnels, les membres non élus du C.C.A.S... C'est un réseau de citoyens qui se mobilise ainsi pour le bien être de notre village et je tiens à les en remercier.

Il reste à finaliser les dossiers enclenchés et non aboutis et d'autres sont à prévoir. Ainsi de la restructuration du centre bourg ou de la rénovation des équipements sportifs.

L'équipe municipale continuera donc à être mobilisée pour l'aboutissement de ces projets et pour poursuivre le développement et l'épanouissement de notre village dans le respect absolu d'un environnement où il fait bon vivre.

Franck BRETEAU Maire
mairie-sgdb@orange.fr

Permanence des Élus : Le Maire, Franck Breteau, reçoit le samedi matin de 10h à 13h00. Jacky Lebouc, maire adjoint à l'urbanisme et Béatrice Pineau, maire adjointe chargée des Affaires Sociales reçoivent sur rendez-vous.

Conseil Municipal 6 février 2017

Principaux extraits des conseils municipaux

1 - PROJET D'ACQUISITION DE L'ANCIENNE PHARMACIE

Monsieur le maire retrace les différents évènements et réflexions qui amènent à envisager l'acquisition de l'ancienne pharmacie, sise place de la mairie.

Le transfert des activités médicales et de la pharmacie en juin 2016 dans le secteur de la rue Saint-Bartholomäe a laissé ce local situé en plein centre bourg vacant.

Par ailleurs, l'association de l'Accueil périscolaire a fait part de difficultés liées à l'accroissement des effectifs depuis le début de l'année scolaire.

La surface des locaux actuels ne permet plus d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes.

Le déménagement de la bibliothèque dans l'ancienne pharmacie laisserait la totalité des locaux situés 24 rue de Sablé disponible pour l'Accueil périscolaire. La présidente de l'association A Pleine Page a donné son accord sur cette solution.

Le maire a donc engagé des discussions avec le propriétaire de la pharmacie, qui avait déjà trouvé un acquéreur pour la totalité du bâtiment. L'acquéreur en question accepterait de céder tout ou partie de la pharmacie à la commune. Des élus ont pu visiter les lieux et se sont prononcés en faveur de l'acquisition d'une partie de l'ancienne pharmacie, ce qui permettrait de laisser l'autre partie du bâtiment en capacité d'accueillir une activité économique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare son intérêt pour ce projet et charge le maire de mener toutes discussions utiles et de signer tout document préparatoire à l'acquisition d'une partie de l'ancienne pharmacie, aux fins d'y transférer la bibliothèque.

2 - ACQUISITION D'UNE PARCELLE SITUÉE À CÔTÉ DE LA STATION SERVICE

Le propriétaire de la parcelle située à côté de la station-service, actuellement laissée en jachère fleurie, accepterait d'en céder une partie à la commune. Ce terrain pourrait accueillir dans l'avenir le terminus de la ligne 34 de la Setram ainsi qu'un

parking relais ; Les frais de bornage et de notaire seraient à la charge de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir pour l'Euro symbolique une surface d'environ 1200 mètres carrés, à prendre sur la parcelle cadastrée AE 20. Il charge le maire de prendre toutes dispositions pour faire effectuer le bornage et la préparation de l'acte notarié. Il autorise le maire -ou son premier adjoint en cas d'empêchement- à signer l'acte authentique.

3 - AFFAIRES DIVERSES

1) Remplacement de la chaudière de l'école maternelle et du ballon d'eau chaude de la salle associative

Le maire informe les conseillers de la survenance d'une panne irréparable de la chaudière à fioul de l'école maternelle et de la salle polyvalente. Son remplacement par une chaudière à gaz est en cours. Le ballon d'eau chaude de la salle associative est également définitivement hors service.

Il faut prévoir environ 30 000 Euros pour les nouveaux équipements. Les restes à réaliser de 2016 vont probablement se révéler légèrement insuffisants, et le conseil municipal, dans l'attente du vote du budget primitif, autorise l'ouverture de crédits d'investissement à hauteur de 300 Euros.

2) Informations sur les suites de la dissolution de la communauté de communes du Bocage Cenomans

Monsieur Bailly indique que Madame la Préfète a approuvé les modalités de répartition de l'actif, du passif et de la trésorerie décidées d'un commun accord par les communes de la communauté de communes et par la communauté urbaine de Le Mans Métropole, à l'exception cependant de ce qui concerne le transfert de la zone d'activités, qui n'a pas fait l'objet de délibérations concordantes entre les communes du Bocage Cenomans et Le Mans Métropole. Une réunion en présence de la DGFiP a permis de mettre au point les procédures de transfert de la zone d'activités.

Le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur ces nouvelles dispositions avant le 30 juin prochain.

1 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur Jacky Bailly présente le détail du compte administratif 2016 :

- La section de fonctionnement est excédentaire pour un montant de 585 136,15 Euros
- La section d'investissement est également excédentaire pour un montant de 135 170,12 Euros.
- Le solde des restes à réaliser est déficitaire de 59 515 Euros.
- Le résultat corrigé de la section d'investissement est donc un excédent de 75 655,12 Euros

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé des chiffres, approuve à l'unanimité, le Compte Administratif de l'année 2016.

2 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

En premier lieu, le maire indique que l'intégration dans le Mans Métropole a pour conséquence une réintégration dans les recettes fiscales communales d'une part de fiscalité économique.

Par ailleurs, il rappelle la volonté affirmée du conseil municipal de ne pas alourdir le poids de la fiscalité pour les contribuables à l'occasion de l'intégration dans la communauté urbaine. La commune s'est engagée à plafonner les taux de 2017 de telle sorte que ceux-ci additionnés aux taux pratiqués par le Mans Métropole en 2016, ne dépassent pas la somme des taux 2016 de l'ex communauté de communes du Bocage Cénomans et de la commune.

Enfin, il convient de préciser que le Mans Métropole va verser à la commune une dotation de solidarité d'un montant de 215 060 Euros.

En conséquence, le conseil municipal décide

à l'unanimité de ne procéder à aucune augmentation de la fiscalité en 2017 et de fixer les taux comme suit :

	Bases prévisionnelles	Taux	Produits
TAXE D'HABITATION	2 010 000	12,15%	244 215
TAXE/FONCIER BATI	1 174 000	8,98%	105 425
TAXE/FONCIER NON BATI	59 300	19,24%	11 409
C.F.E.	90 100	8,69%	7 830
TOTAL			368 879

A ces recettes, vont s'ajouter plusieurs allocations compensatrices pour une somme totale de 82841 Euros.

3 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE 2017

Monsieur Jacky Bailly présente le projet de budget :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement s'élève à 1 771 032,55 Euros

Monsieur le Maire souligne l'effort consenti par la commune en ce qui concerne la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses de personnel.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

La section investissement s'élève à 1 138 974,07 Euros

Le maire détaille les principales dépenses d'investissement :

- Transfert de la bibliothèque dans les locaux de l'ancienne pharmacie et travaux à l'Accueil Péri-scolaire : 207 000 Euros

- Rénovation de l'école maternelle avec changement d'huissieries, des radiateurs et réfection de l'électricité. A ce sujet, le maire informe les conseillers de l'attribution d'une subvention, non inscrite au budget, d'un montant de 22 906 Euros pour le financement de la nouvelle chaudière à gaz de l'école maternelle et le remplacement des radiateurs
- Implantation d'un équipement sportif type city-stade ou fitness sous réserve de l'obtention d'une subvention du Conseil National du Sport et sous couvert du Sivom du Bocage Cenomans.
- Une provision de 205 414,95 Euros est inscrite pour le projet de restructuration et du développement de l'espace sportif situé rue de Pruillé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif de 2017, dont les sections s'équilibrent à 1 771 032,55 Euros pour le fonctionnement, et à 1 138 947,07 Euros pour l'investissement.

4 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
Association ACCUEIL PERI- SCOLAIRE	Subv fonct	4 000
	Subv except	754
Association DYNAMIQUES BOISGEORGIENS	Subv fonct	430
Association APETS		1 300
	Subv org. carnaval	400
Association FOOTBALL CLUB	Subv fonct	1 700

Association GROUPE CHANTANT	Subv fonct	100
ECOLE TROMPE-SOURIS	Subv fonct	1 700
COOPERATIVE SCOLAIRE	Subv fonct	1 000
RESEAU AIDE	Subv fonct	100
Association A Pleine Page	Particip. achat ouvrages	2 830
Association COMMERCANTS ACAB	Subv fonct	900
Association ST-GEORGES-BIEN ETRE	Subv fonct	150
Association PETANQUE	Subv fonct	200
Association KAZOKOU	Subv fonct	250
TOTAL		15 814

5 - ASSURANCE DE L'EMPRUNT STRUCTURE CONTRACTE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE

Le maire rappelle que la commune a contracté en 2007 un emprunt structuré, dont les échéances peuvent potentiellement subir une augmentation à partir de 2019 et durant 15 ans, en fonction du niveau du Libor Dollar. La commune a obtenu de bénéficier du fonds de soutien mis en place par l'Etat.

Parallèlement, le conseil municipal, dans sa séance du 2 mai 2016, avait souhaité confier à un cabinet spécialisé l'étude d'une sécurisation de cet emprunt.

Une approche a été effectuée par un cabinet spécialisé, qui a évalué le coût de l'assurance sur cet emprunt à un montant qui serait compris entre 65 000 et 100 000 Euros.

Une autre étude, menée avec la Caisse d'Epargne, a permis d'envisager un scénario de sortie de l'emprunt en 2018 avec effet en 2019.

Cette dernière solution présenterait l'avantage du versement du fonds de soutien, qui accompagnerait la mise en place du nouvel emprunt après clôture de l'emprunt structuré.

Le coût final de l'opération serait nettement plus avantageux que la prise d'une assurance, dont la prime est élevée en raison du faible risque que présente l'emprunt conclu en 2007.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir débattu, décide :

- De ne pas prendre d'assurance sur l'emprunt structuré
- De demander le renouvellement du fonds de soutien pour une nouvelle période de 3 ans
- D'autoriser le maire à effectuer toute démarche auprès de la Caisse d'Epargne en début d'année 2018, pour la mise au point de la sortie de l'emprunt structuré.

Il charge le maire de prendre toutes dispositions utiles à ce sujet.

6 - DEMANDE DE SUBVENTION

Le maire présente ensuite différentes demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du centre national du développement du sport (C.N.D.S.). Les élus autorisent à l'unanimité le Maire faire ces différentes demandes de subventions.

7 - PROJET D'ACQUISITION DE L'ANCIENNE PHARMACIE

Le maire indique avoir reçu la Déclaration d'Intention d'Aliéner relative à l'ancienne pharmacie au prix de vente de 190 000 Euros. Il confirme que la commune pourrait acquérir la partie qui l'intéresse au prix proratisé en fonction de la surface achetée d'environ 117 000 Euros, auquel s'ajouterait les frais de notaire de la précédente acquisition ainsi que le montant des travaux réalisés par l'acquéreur du bâtiment soit environ

64 000 Euros.

Les conseillers jugent cette dernière somme trop élevée et demandent au maire de négocier une réduction de ce coût en réservant une partie des travaux aux services techniques communaux.

Le conseil municipal, après avoir débattu de ce sujet, décide :

- D'acquérir l'ancienne pharmacie sise place de la mairie, prioritairement par voie amiable.
- Au cas où le prix de vente demandé pour le bâtiment travaux inclus se révélerait trop élevé, le conseil municipal affirme sa volonté d'acquérir la totalité du bâtiment par voie de préemption.
- Il autorise le maire à signer l'acte notarié et plus généralement tout document afférent à ce dossier.

8 - VENTE DU LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ RUE DE SABLE

Le logement communal situé à côté de l'ancienne poste est vacant depuis plus d'un an.

Le conventionnement avec l'Etat pour ce logement est terminé depuis 2009.

Le conseil municipal décide de vendre ce logement, et charge le maire de demander l'avis de France Domaine sur cette cession.

Les principaux investissements

Avec l'adoption du budget 2017, les élus ont identifié les principaux investissements à venir pour notre commune. Le projet d'envergure est le rachat de l'ancienne pharmacie pour y implanter la bibliothèque et réaliser l'extension de l'accueil périscolaire en lieu et place de l'actuelle bibliothèque. Voir Article « Des projets pour l'accueil périscolaire et la bibliothèque page 11 ». Un montant de 207 000 euros a été inscrit pour la réalisation de cette opération.

Des travaux de rénovation thermique et électrique seront réalisés à l'école maternelle, une somme d'environ 34 000 euros a été inscrite dans ce but.

A noter que dès le début d'année nous avons procédé au remplacement de la chaudière de l'école maternelle ce qui est venu imputer le budget 2017 d'une somme de 30 000 euros.

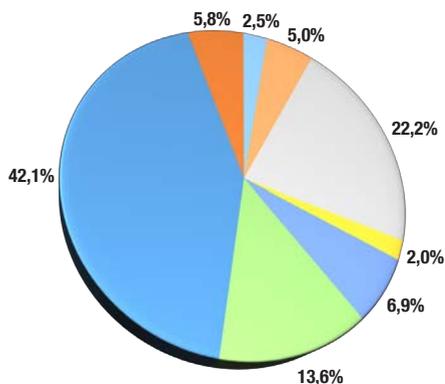
Un columbarium et un jardin du souvenir viennent d'être implantés au cimetière pour environ 13 000 euros.

Les élus ont également souhaité renouvelé différents matériels dont le parc informatique pour 18 000 euros.

D'autre part, des provisions ont été inscrites au budget :

- D'une part, une provision de plus de 205 000 euros a été votée pour le projet de rénovation d'équipements sportifs.
- D'autre part, 50 000 euros sont prévus pour le futur city stade « Renvoi vers l'article city stade »
- Par ailleurs, des honoraires pour étude ont été inscrits pour la rénovation du bloc sanitaire de l'école maternelle et la restructuration de l'agence postale et de la mairie.

• Recettes d'investissement

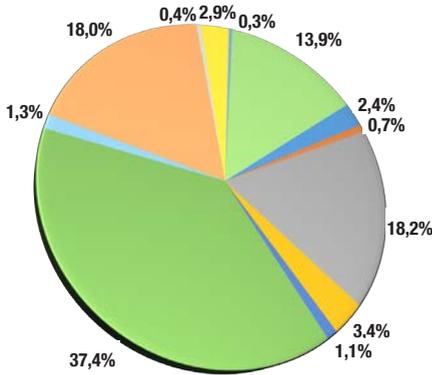


● Réserve parlementaire	25 000,00 €
● Régions	50 000,00 €
● Remboursement de TVA	222 594,00 €
● Taxe d'aménagement	20 000,00 €
● Revente terrain Sarthe Habitat	69 190,00 €
● Vente Hôtel communautaire au SIVOM	136 224,95 €
● Virement de la section fonctionnement	422 938,99 €
● Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 856,01 €

Découvrez le site
internet de la commune :
<http://www.sgdb72.fr>

Budget

• Dépenses d'investissement



● Dépenses imprévues	15 000,00 €
● Aménagements et équipements sportifs et/ou de loisirs	205 414,95 €
● Immobilisations incorporelles (logiciels)	4 800,00 €
● Subventions d'équipement versées	32 720,13 €
● Opération Nouvelle Ecole (solde)	3 801,00 €
● Immobilisations corporelles	158 166,16 €
● Immobilisations en cours	27 353,83 €
● Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00 €
● Transfert Bibliothèque et extension périscolaire	207 000,00 €
● Ecole maternelle rénovation thermique	38 515,00 €
● Equipements Mairie et réaménagement de la poste	12 000,00 €
● Emprunts et dettes assimilées	426 203,00 €

Taux des impôts locaux : une nouvelle année sans hausse

C'était un souhait fort des élus d'adopter un budget sans hausse des taux pour la partie communale, c'est chose faite pour 2017 et ce pour la huitième année consécutive.

Grâce au dynamisme de la démographie de notre commune et malgré une baisse de la dotation forfaitaire perçue de l'Etat d'un peu plus de 10.000€, les recettes fiscales continuent globalement à progresser légèrement. Il nous est donc apparu normal

de maîtriser les taux des impôts locaux à leur niveau actuel. Cette décision était d'autant plus significative cette année qu'elle correspond à notre entrée au sein de la communauté urbaine de Le Mans Métropole et que la fiscalité a été un sujet de débat légitime lors des différentes réunions publiques qui se sont tenues. Du côté de Le Mans Métropole, une légère augmentation du taux intercommunal de 0,5% a été votée.

Visite des Jardins de Saint Bartolomâ



Rencontre élus et nouveaux habitants des Jardins de St Bartolomâ

Le 17 juin dernier, une délégation du conseil municipal a rendu visite aux nouveaux habitants qui ont pris possession des maisons mises en location par la Mancelle D'Habitation. Les nouveaux locataires ont pris possession de leurs locaux début mai et ce fut l'occasion d'un échange sur les premières impressions de chacun sur leur nouvelle vie. Les locataires ont souhaité également faire part aux élus

de quelques soucis de finitions qu'ils ont rencontré portant notamment sur les aspects extérieurs pour lesquels une rencontre avec le propriétaire devrait permettre rapidement de trouver une solution. Les élus ont confirmé aux intéressés qu'ils seraient à l'écoute de leurs sollicitations et qu'ils appuieraient si besoin leurs demandes qu'ils ont considérées comme légitimes.



Amber G

Hamburgers à emporter le jeudi de 18h00 à 21h00

Produits Frais et Locaux

Place de la mairie à St Georges du Bois

Transports en commun : Un premier bilan après quatre mois d'utilisation



L'engagement avait été pris par la SETRAM, un bilan d'activités de la ligne 34 à fin Avril nous a été présenté courant mai.

Les premières conclusions font ressortir que les horaires semblent globalement adaptés à la demande et les passages fixes sont régulièrement fréquentés. Les horaires les plus fréquentés en semaine sont ceux de 7h24, 8h23 et 13h 26 en allant vers Le Mans et 16h50, 17h53 et 15h33 dans le sens vers Saint Georges. Pour le samedi, les bus de fin d'après-midi sont également bien fréquentés dans les deux sens.

S'agissant des horaires à la demande, le principe qui nous a été proposé est de les transformer en horaire fixe lorsqu'ils ont été actionnés à hauteur de 50% et plus. C'est ainsi que la navette de 9h22 vers Le Mans passera en fixe en semaine à partir de la rentrée de septembre. Aucun changement n'est prévu dans l'autre sens. Pour le samedi l'horaire fixe

de 7h22 vers Le Mans passera à la demande vu la très faible fréquentation constatée.

Des légers ajustements d'horaires sont aussi envisagés, ainsi le 19h16 en départ du Mans sera retardé et devrait être proposé à 19h30 ou 19h35 (ce dernier horaire étant à notre demande).

Un changement d'itinéraire est aussi proposé, à savoir transférer l'arrêt du Mans en gare sud au lieu de la gare nord, ce qui supprimera l'arrêt au Pâtis Saint Lazare. Toutefois, contrairement à ce que nous pensions, cet arrêt est très peu utilisé. L'objectif est de passer par le boulevard Demorieux au lieu de l'avenue Olivier Heuzé et de réduire en conséquence la durée du trajet. En effet, la partie la moins circulante se situe sur le boulevard Anatole France et ce nouvel itinéraire permet donc de l'éviter.

Nous avons convenu de faire un nouveau bilan en fin d'année afin de regarder si de nouvelles adaptations seront nécessaires.

Agrandir l'accueil périscolaire et transférer la bibliothèque

Les effectifs scolaires progressent et ceux de l'accueil périscolaire également. La municipalité et l'association qui gère l'activité de l'accueil périscolaire ont souhaité réfléchir ensemble à un projet d'extension. C'est ainsi qu'un projet d'agrandissement sur place en prenant l'espace de la bibliothèque À pleine Page a émergé.

Parallèlement la bibliothèque est elle aussi à l'étroit pour adapter son offre de service aux différentes formes d'activités culturelles attendues par la population.

La municipalité a donc étudié l'opportunité de transférer cette dernière à l'emplacement de l'ancienne pharmacie, place de la Mairie. C'est à travers l'utilisation du droit de préemption que la commune se portera acquéreur de la totalité du bâtiment. Un montant de 207 000€ a été inscrit au budget 2017 pour l'acquisition et les travaux des deux projets. Des demandes de subvention sont en cours, auprès de l'Etat et de la Région.

L'association de l'accueil périscolaire s'est fortement impliquée dans la réflexion de l'extension de son espace en proposant plans et perspectives

en 3D de ce que pourrait être le nouvel espace d'accueil pour les enfants. C'est à partir de ces propositions que le projet sera étudié et soumis à un architecte qui examinera les aspects techniques et réglementaires attachés au projet.

L'association A pleine Page a également été rencontrée et a fait des propositions d'aménagement pour le projet de nouvelle bibliothèque /espace culturel.

Les élus ont souhaité remercier vivement les bénévoles de ces deux associations qui s'impliquent fortement dans ces deux importants projets.

L'une comme l'autre souhaitent à cette occasion inviter la population à les rejoindre pour renforcer leurs équipes et contribuer au développement de leurs activités.

Il n'est pas encore possible aujourd'hui de préciser la chronologie de la réalisation de ces travaux et il faudra bien sûr tenir compte de l'année scolaire et de la disponibilité des locaux. L'évolution de ces projets sera régulièrement évoquée sur le site internet de la commune.

Futur emplacement de la bibliothèque



Accueil périscolaire

Bibliothèque

Agrandissement de l'accueil périscolaire

Assurance complémentaire santé : un partenariat avec la Mutuelle Solimut

Le groupe de travail chargé d'étudier les différentes propositions de partenariat pour établir une complémentaire SANTE qui s'adresse à tous les boisgeorgiens a retenu l'offre de la **mutuelle SOLIMUT**. Quatre prestataires avaient été contactés et trois avaient fait une offre. Elles ont été étudiées depuis le mois de mars par un groupe de travail constitué de membres du C.C.A.S. et d'élus de la municipalité.

Le principe est que toute personne intéressée habitant la commune peut souscrire une complémentaire santé, sans être soumis au moindre questionnaire santé préalable. L'objectif est de proposer les meilleures prestations possibles en terme de rapport qualité/prix, de permettre au plus grand nombre de faire une économie substantielle de cotisation et donc d'améliorer son pouvoir d'achat.

Le produit proposé comprendra TROIS niveaux de garantie auxquels chaque personne ou foyer volontaire pourra souscrire à son choix. A chacun de ces niveaux de garantie, il sera possible d'ajouter trois options complémentaires correspondant soit au bien être (automédication, homéopathie, bas et chaussettes de rétention, vaccins pour les voyages, etc...), soit aux équipements (optique, dentaire, appareillages...) soit à l'hospitalisation (dépassements d'honoraires, chambre particulière, etc...). Ces options permettent d'obtenir un forfait supplémentaire de prise en charge, en complément de ce qui est prévu au niveau de garantie choisi.

La tarification hors option complémentaire

varie par tranche de dix ans d'âge et va de 13,87€ par mois pour une personne de moins de 25 ans pour le premier niveau de garantie à 22,31€ pour le niveau le plus élevé.

Pour une personne de 60ans, elle s'établit à 36,30€ par mois pour le premier niveau de garantie à 67,75€ pour le niveau le plus élevé.

A noter qu'au-delà de 70 ans, il n'y a plus de tranche d'âge supplémentaire (41,74€/77,90€).

A titre d'information, pour l'**option équipements**, le tarif 2017 est de 4,10€ à 14,20€ par mois en supplément de la somme ci-dessus. Ainsi une personne âgée de 61 ans choisissant le premier niveau de garantie avec l'option équipements maximum car elle a des soucis de vue ou dentaire voit sa cotisation 2017 s'élever à 48,90€ par mois (36,30€ pour le niveau de garantie choisi et 12,60€ pour l'option la plus complète). Cette personne doit changer ses verres de lunettes dont la correction est très complexe, son remboursement par la mutuelle complémentaire pourra être de 600€.

Réunion publique
vendredi 6 octobre
18h30 à la salle associative :
Présentation de l'assurance
complémentaire avec
un représentant de Solimut

Solimut Mutuelle Centre Océan

Nous avons demandé et obtenu qu'une personne âgée partant en maison de retraite et n'étant plus domiciliée à Saint Georges puisse continuer à bénéficier de la complémentaire village si elle le souhaite.

Pour vous permettre de découvrir l'offre de cette complémentaire village, nous vous invitons à **une réunion publique le vendredi 6 octobre à 18h30 à la salle associative** en présence d'un représentant de la mutuelle SOLIMUT

La complémentaire santé village sera donc une réalité dans notre village dès le début de 2018 et des rendez-vous individuels pour permettre à chacun d'échanger sur sa situation personnelle seront proposés aux personnes intéressées après la réunion publique. Ils pourront se dérouler à Saint Georges.

QUI EST SOLIMUT ?

SOLIMUT est un groupement de 9 mutuelles, dont Mutuelle Solimut Centre Océan qui est dorénavant notre partenaire pour la mise en œuvre de la complémentaire santé « village ».

Cette dernière dispose de 50 ans d'expérience dans la protection sociale et couvre environ 55.000 bénéficiaires répartis sur un tiers grand-ouest de la France (11 agences réparties dans 7 départements). Le groupe SOLIMUT dans son ensemble bénéficie à plus de 780.000 personnes et comprend 800 salariés.

Pour notre part, notre agence correspondante est implantée au Mans, 147 rue Gambetta.

Découvrez le site
internet de la commune :
<http://www.sgdb72.fr>

Les circuits courts au restaurant scolaire



Un après-midi d'échanges entre cuisiniers de restaurants scolaires adhérent à la charte Qualité-Proximité du Pays du Mans a été organisé en février dernier au restaurant scolaire de La Milesse.

Les participants ont été satisfaits de cette initiative de mise en réseau et souhaitent réitérer ces échanges d'expériences dans l'année.

Xavier VILLE y représentait la commune de Saint Georges du Bois.

Rappelons que cette charte a pour objectif d'inciter le recours aux circuits courts dans les commandes alimentaires du restaurant scolaire.

Urbanisme et travaux

Travaux de voirie réalisés

La municipalité avait demandé à Le Mans Métropole de programmer dans ses travaux de voirie de l'année (c'est une compétence communautaire) la réfection de deux voies, l'allée des écoles et l'impasse de la Mare. Ces travaux ont été lancés le 8 juin dernier et se poursuivent à l'heure de la rédaction de cet article. Ils devraient être terminés pour la fin du mois de juin. Dans les deux cas, un tapis d'enrobé est réalisé ainsi que la pose de bordures lorsque c'est possible.



Nouvelle chaudière à l'école maternelle



Le sujet sur le remplacement de l'ancienne chaudière de l'école maternelle était évoqué depuis plusieurs mois entre les élus mais la réalité a été plus vite puisqu'une panne irréparable est intervenue courant février, laissant l'école maternelle et la salle

associative sans chauffage.

La température était loin d'être celle que nous connaissons aujourd'hui, le remplacement a été

décidé en urgence. Ce fut l'occasion de changer d'alimentation et d'abandonner le fuel pour le gaz avec l'installation d'une chaudière haute performance. En moins de trois semaines, les consultations et l'installation ont été réalisées et après quelques jours d'apprentissage sur les nouveaux réglages, la chaleur est revenue dans les bâtiments. Heureusement, une partie de la période de panne a correspondu aux vacances scolaires.

Le remplacement de la chaudière et les modifications à apporter pour la nouvelle alimentation ont représenté une dépense de 30 000 €. Malgré la rapidité de l'évènement une subvention exceptionnelle a pu être obtenue couvrant environ 50% de la dépense.

Travaux d'amélioration thermique à l'école maternelle



Après le remplacement de la chaudière, les élus ont souhaité poursuivre la programmation des travaux d'amélioration thermique dans l'école maternelle mais aussi dans la salle associative. Si la chaudière était ancienne, les radiateurs l'étaient tout autant et ne brillent pas par leur performance énergétique. La municipalité a

donc déposé un dossier de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local et a eu la satisfaction d'avoir une réponse positive de l'Etat. C'est pourquoi, 26 radiateurs seront changés prochainement pour une dépense d'environ 28 000 € subventionnée à 50%.

Malfaçons de l'école primaire

L'expertise liée aux malfaçons de l'école primaire s'est achevée dans de bonnes conditions pour la commune et le sol sera bien entièrement refait cet été. Les travaux commenceront dès la fin de l'année scolaire et devraient durer cinq à six semaines. Le chantier se poursuivra donc sur une partie du mois d'août. Après plusieurs propositions d'intervention, l'expert et l'assureur se sont mis d'accord pour que les travaux consistent à une réfection totale du sol du hall central de l'école. Celui-ci sera entièrement démoli et refait à neuf.

Concernant les volets électriques, malgré une intervention de l'entreprise nous rencontrons toujours des dysfonctionnements.

Enfin, un point d'infiltration sur la toiture du hall avait aussi été constaté. L'expert et l'entreprise se sont aussi mis d'accord sur la nature de l'intervention qui était sans grande gravité.

Le bâtiment sera donc inaccessible pendant tout l'été.

Ouverture provisoire des blocs sanitaires de l'école maternelle

En attendant des travaux plus significatifs l'année prochaine à l'occasion desquels le bloc sanitaire de l'école maternelle sera entièrement refait et une liaison entre les deux bâtiments créée, un aménagement provisoire a été réalisé. Les deux blocs sanitaires existants communiquent dorénavant entre eux.



Bientôt des moutons dans l'espace public avec l'Écopâturage

Cela devrait être bientôt une réalité sur notre commune, des moutons vont remplacer la tondeuse sur les deux parcelles publiques situées en haut du Parc des Hayes où est implanté un verger. Aujourd'hui ce terrain en forte pente est entretenu d'une manière mécanique et les nombreux arbres qui s'y trouvent constituent une gêne pour l'entreprise qui en assure le suivi. Nous avons d'ailleurs remarqué que de nombreux troncs d'arbres sont endommagés par la tonte.

D'où l'idée de tester une démarche d'éco-pâturage en y installant environ six moutons d'Ouessant (les plus petits du monde) à travers un partenariat avec une entreprise qui nous loue les moutons et s'occupe de leur entretien par l'intermédiaire d'un berger qui viendra régulièrement sur site. Naturellement, nous aurons au quotidien à veiller que les moutons soient en bon état de santé à travers un regard attentif. Au moindre problème, la prestation proposée nous invite à contacter le berger affecté à Saint Georges qui se déplacera à chaque fois que de besoin.

Pour préparer la venue de ces moutons, les deux



parties du verger seront clôturées, un abri et un abreuvoir seront également installés. Le Maire a souhaité au préalable rencontrer les riverains directs du site pour connaître leur avis sur cette initiative qui a reçu très majoritairement un avis favorable.

Une fois par an, le prestataire organisera la tonte des moutons, ce qui sera l'occasion d'une manifestation festive pour le plaisir des petits et des grands.

Rendez-vous très prochainement pour l'arrivée des moutons sur notre site. Leur date d'arrivée sera annoncée sur notre site internet.

Réfection du talus de la rue des Lilas : Une belle mise en valeur du Centre Bourg



A l'initiative de Gilles SERCEAU, adjoint au Maire et avec les conseils de Mr LE PRIEUR, professionnel de l'aménagement des espaces publics, les employés municipaux ont totalement restructuré le talus du haut de la rue des Lilas, en contrebas de la place de la Mairie.

Ce fut un travail délicat (travail en pente, plantations organisées) et difficile (nombreuses pierres à transporter) qui a été parfaitement réalisé par l'équipe technique de la commune que nous pouvons collectivement remercier.

Jardins du souvenir : De nouvelles formes de sépulture dorénavant disponibles



À côté de la concession ordinaire, la commune proposait depuis des années des cave-urnes pour les sépultures avec incinération. Récemment un columbarium a été implanté ainsi qu' un nouveau jardin du souvenir avec puit de cendres.

À cette occasion les tarifs des différentes formes de sépulture sont actualisées et sont maintenant les suivants:

Type de sépulture	Tarif
Concession ordinaire pour 15 ans	200 €
Concession ordinaire pour 30 ans	300 €
Concession cave-urne 15 ans	300 €
Concession cave-urne 30 ans	400 €
Case en columbarium pour 15 ans	550 €
Case en columbarium pour 30 ans	650 €

Plan Local d'Urbanisme Le Mans Métropole

Lors de notre intégration dans la communauté urbaine Le Mans Métropole, la question s'est posée de notre positionnement dans la démarche d'élaboration du P.L.U. communautaire qui avait été lancé un an auparavant par les 14 communes qui constituaient alors la communauté urbaine. Afin de mieux souligner notre appartenance à cette nouvelle entité, nous avons accepté d'intégrer la démarche de révision du P.L.U. à l'échelle communautaire alors que nous venions de terminer notre P.L.U. avec les autres communes du Bocage Cénomans et que l'option de ne pas intégrer cette démarche était possible. Après avoir obtenu la garantie que les conclusions du P.L.U.I. du Bocage Cénomans seraient repris dans la démarche communautaire, nous avons donc été invités à rejoindre le groupe de travail nord-ouest qui regroupe dix communes.

L'avancement du projet d'élaboration du P.L.U. communautaire se trouve au niveau du débat sur les orientations générales à l'horizon 2030, c'est le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Celui-ci a fait l'objet d'une présentation sans vote au sein du dernier conseil municipal et une réunion publique s'est tenue à Rouillon en mai dernier autour des grands enjeux du développement du territoire.

C'est à partir du second semestre que la partie réglementaire sera étudiée pour une adoption envisagée du nouveau règlement d'urbanisme au cours du premier semestre 2019.

Le sarto à fromage
Damien Valente
vous propose ses fromages fermiers
de montagnes Auvergne, Jura,
Savoie

Sur le marché du mercredi
Place de la Mairie à St Georges
Commandez au 06 69 66 46 74



Découvrez le site
internet de la commune :
<http://www.sgdb72.fr>

« Le jardin des contes »

Au fond du jardin, une cabane produit des sons inhabituels. Impossible d'y entrer mais si un oeil ose regarder par les petits trous de ses vieilles planches, il pourra y voir, sur une fenêtre du fond de la cabane, des petits personnages bien connus s'animer dans le jardin. Ecouter ou regarder, chacun se fera son histoire...



Tout au long de l'année scolaire, l'école Trompe-Souris, de la petite section au CM2, a travaillé sur le thème des contes.

Le projet « **jardin des contes** » est né de l'envie de voyager dans l'univers, l'imaginaire et la magie des contes et de faire vivre le jardin d'une autre manière.

Ce projet, à l'initiative de **Françoise Suhard**, enseignante de la classe de PS/MS, a été accompagné par **Pascale Etchecopar**, plasticienne, pour la fabrication des personnages et par l'**association Kazokou : Anne-Sophie et**



Jérémy Justice, pour le son et l'image.

Les enfants de PS/MS ont coupé, cousu, peint les personnages puis les ont installés dans le jardin. Ils ont ensuite raconté et enregistré les histoires puis ont appris comment on fabriquait un film d'animation.

Tous ces personnages se cherchent, se rencontrent pour vivre une nouvelle vie dans notre jardin ! Ce jardin est magique, de la magie du conte.



Une Nouvelle classe à la rentrée



Nous l'évoquions sous forme interrogative dans le précédent bulletin, nous avons eu le plaisir de recevoir un courrier de l'inspection d'académie nous annonçant l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée scolaire prochaine. Avec un effectif attendu de **208 élèves dont 86 en maternelle et 122 en primaire** l'école Trompe Souris passe largement au-dessus du seuil minimum justifiant une création, lequel seuil est de 196.

La rentrée scolaire sera aussi marquée par l'arrivée de trois nouvelles enseignantes, **Stéphanie BRUNEAU, Marie GAUTRON et Nathalie CERUTTI.**

L'école Trompe Souris sera donc constituée de huit classes à la rentrée et l'anticipation que la municipalité avait fait lors de la construction de la nouvelle école en prévoyant deux salles supplémentaires se trouve donc parfaitement justifiée (la deuxième salle servant aux activités de décroisement).

INSTITUT NATUR'ELLE
La beauté à offrir et à s'offrir

2 rue de Souigné
St Georges du Bois

Prenez rendez-vous au **02.43.43.06.00**

Activités périscolaires maintenues

A quelques jours de la publication d'un nouveau décret sur la possibilité donnée aux communes, sous certaines conditions, de revenir à la semaine de quatre jours et de mettre fin aux activités périscolaires organisées par les collectivités, le maire a souhaité précisé en conseil d'école, le 22 juin dernier, que la commune s'engage à maintenir les activités scolaires pour l'année 2017-2018.

Le maintien du dispositif sous sa forme actuelle, c'est-à-dire en fin de journée les lundi, mardi et jeudi avec garderie le vendredi sera donc préservé. Ces temps périscolaires seront diversifiés avec trois sessions dans l'année scolaire présentant des activités différentes.

Le maire a invité l'équipe pédagogique et les parents d'élèves à se concerter sur leur souhait quant à la pérennité ou non de ces activités et sur le rythme scolaire souhaité (4 jours ou 4,5 jours/semaine) et à faire connaître leur choix aux élus dans les mois qui viennent. Il s'est engagé à suivre le souhait qui sera exprimé dans la mesure où un consensus se dégagera sur le sujet. Une réserve a été cependant émise, celle du maintien de l'aide financière de 90 € par enfant qui est indispensable pour conserver l'engagement de la municipalité. Sur ce point, aucune information fiable n'est connue à ce jour.

Nouveaux horaires à la rentrée

A la demande de l'équipe pédagogique, des nouveaux horaires seront mis en place dès la rentrée de septembre. Une légère modification est apportée afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un temps de récréation à la fin de la journée scolaire avant d'aborder les activités périscolaires.

Ainsi, s'il n'y a pas de changement pour le début de la classe le matin, la matinée s'achèvera à 12h (au lieu de 11h45), les cours reprendront toujours à 13h30 pour se terminer à 15h30 (au lieu de 15h45).

De 15h30 à 15h45, récréation puis activités périscolaires de 15h45 à 16h45 (sans changement)

Un grand merci à Françoise Suhard



Jeudi 22 juin dernier, Françoise SUHARD assistait à son dernier conseil d'école avant de faire valoir ses droits à la retraite. A l'ordre du jour, nous avions la restitution du jardin des contes qui est une formidable initiative lancée par cette enseignante autour d'une passion qu'elle ne cesse de vouloir transmettre : les contes.

Dans un monde où les initiatives autour du numérique sont bien plus nombreuses, qu'il est bon de rencontrer des personnes qui souhaitent faire partager à nos enfants l'art de conter. Conter ce n'est pas uniquement lire, c'est beaucoup plus, c'est faire vivre aux autres à travers la voix et l'expression des sentiments, des rêves des passions, des découvertes ou des émotions.

Cette dernière initiative a rencontré un grand succès et avec une équipe constituée autour d'elle, c'est à Françoise SUHARD que nous le devons.

En 23 ans de présence à l'école Trompe Souris, plusieurs générations d'enfants ont pu recevoir, outre les premiers enseignements des programmes de maternelle, toute cette passion pour la langue française qu'elle n'a pas cessé de développer pendant toute sa carrière.

Franck BRETEAU, Maire, à l'issue de ce conseil d'école, a souhaité remercier au nom de toute la municipalité Françoise SUHARD de son implication dans sa profession.

Associations

Dynamiques Boisgeorgiens

Les activités habituelles telles que les réunions bimensuelles des jeux de cartes et de société les mercredis après-midi, les séances d'initiation à la danse les mardis soirs et les randonnées pédestres mensuelles les lundis après-midi ont poursuivi leur cours pendant ce premier semestre 2017.

Dates à retenir pour le second semestre 2017 : réservées aux membres du club :

- Mercredi 12 Juillet après-midi jeux de cartes et de société avec goûter à l'occasion de la fête des mères et des pères.
- Une sortie d'une journée à destination du Puy du Fou (Grand parcours et Cinescénie) est programmée vendredi 08 Septembre.
- Le projet d'une sortie parisienne portant sur la visite du Sénat et des passages couverts de Paris est toujours d'actualité pour la fin Octobre.



- Une journée repas spectacle à BAUGÉ est prévue aux environs du 22 novembre .
- Enfin le repas de fin d'année est prévu samedi 2 décembre et la bûche de Noël le samedi 16 décembre .

Manifestations ouvertes à tout public :

Deux thés dansants organisés Salle Associative à St Georges du Bois :

- Dimanche 1er Octobre –Thé dansant à 14 h
Tout public, animé par Brigitte Poussin.
- Dimanche 05 Novembre –Thé dansant à 14 h
Tout public, avec Michel Béquin .

Toutes les personnes dont leurs loisirs préférés correspondent à nos activités (jeux - randonnées - danses - sorties - voyages) sont invitées à venir nous rejoindre notre club. Elles y seront accueillies avec plaisir.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 02-43-47-24-66 ou 06-66-93-76-74



Saint Georges bien être

Comme chaque année, les cours de gym douce et gym tonique de l'Association St-Georges Bien-Etre se termineront par une soirée «marche et pique-nique» partagée avec les adhérents de la commune de Rouillon.

Elle se déroulera le mardi 27 juin et le mercredi 28 juin 2017 à St Georges du Bois.

Les 4 cours hebdomadaires assurés par Patricia ont rencontré un plein succès et nous donnons donc rendez-vous à tous après la rentrée scolaire, pour notre association le mardi 12 et le mercredi 13 septembre 2017 pour démarrer une nouvelle année sportive et poursuivre l'aventure du bien-

être dans un climat convivial et de bonne humeur. Nous encourageons les nouveaux à venir nous rejoindre, des cours d'essai sont accordés pour ceux ou celles qui hésiteraient.

Les adhérents disposant d'une messagerie recevront le formulaire de renouvellement par internet mais des formulaires seront disponibles à la mairie dès la fin août.

Des informations détaillées paraîtront également sur notre blog qui peut être consulté par tous : sgbe72.over-blog.com

Bonnes vacances à tous et à bientôt de vous revoir encore plus nombreux en septembre.

Football Club St Georges – Pruillé (FC SGP)

Pour sa première année d'existence, le **FC SGP**, commence à porter ses fruits avec des résultats en milieu de tableau pour les trois équipes seniors, de la deuxième division à la quatrième division. La fusion a permis d'améliorer la qualité de jeu. La bonne participation aux entraînements, de 30 à 40 joueurs en moyenne est motivante dicit les entraîneurs. Nous avons eu aussi de nombreux supporters (plus de 100 personnes) chaque dimanche souligne le Président Dominique Lechat. C'est une dynamique qui commence dès le dimanche matin avec les vétérans.



Pour la saison prochaine, le projet d'une équipe féminine est envisagé.

L'UFC 309 BC, des moins de treize ans aux moins de 18 poursuivent avec brio leur petit bonhomme de chemin et une augmentation des effectifs est prévue pour la saison prochaine (140 joueurs). Pour tout renseignement et inscription, contacter Antony Folliot 06 78 37 63 38.

Le club est à la recherche de joueurs et joueuses, de dirigeants pour étoffer notre staff et des candidats à l'arbitrage (des jeunes arbitres peuvent arbitrer le samedi et joués le dimanche).

Contact Dominique Lechat 06.77.25.54.61

L'école de football : 14 éducateurs œuvrent pour les 45 jeunes, nous sommes attachés à la qualité de la formation en suivant des modules établis par le district de la Sarthe. Le club a également un projet de labellisation. Cette année Allan Gaine, notre service civique, a évolué en faisant un excellent travail sous la tutelle de Patrick Lenoir. **Nous recherchons donc un nouveau candidat** (le service civique n'étant pas reconductible). Contact : 06 86 26 88 63

Les U12 ont participé les 3 et 4 juin au tournoi mondial du Villaret, en présence des équipes du PSG, de l'OM ... Onze enfants de Carouge en Suisse ont été hébergés par les familles de nos joueurs et un match contre une équipe finlandaise D'Helsinki était au programme.

L'assemblée générale de la FCSGP s'est tenu à Saint-Georges-du-Bois le samedi 10 juin en présence du cinquantaine d'adhérents. Franck Breteau, Maire et Florence Hubert adjointe, ont tenu à être présent au début de l'assemblée pour évoquer les projets d'investissements nécessaires au développement de l'activité sur les deux communes de Saint Georges du Bois et de Pruillé le Chétif.

Il s'agit d'étudier le lieu où sera implanté un terrain aux normes de la Fédération avec un éclairage conforme aux attentes des joueurs et des vestiaires adaptés.

Un dialogue avec Pruillé le Chétif a été entamé pour voir s'il est possible de mutualiser un investissement de cette nature.

Le Maire a invité les participants à faire des propositions aux communes pour aider à la réflexion et aboutir à un projet co-construit.

L'APETS72 anime notre village



L'APETS72 - Association des Parents d'Elèves de l'école Trompe-Souris, a organisé CARNAVAL le samedi 1er avril dernier, sur le thème des CONTES.

Vous étiez très nombreux à venir défiler aux côtés de Monsieur Carnaval, au son de la fanfare PHOXASOUFFLE.

Et pour la première fois, un concours de bonshommes a ajouté couleurs et gaîté au cortège...

C'est donc un superbe personnage d'Alice au

pays des merveilles qui a permis à ses créateurs de remporter les places pour «Le Puy Du Fou» ! Puis petits et grands ont pu partager des moments de complicité et de convivialité, en musique, pendant que les bonshommes brûlaient joyeusement.

Nous vous remercions tous : parents, enfants, personnels mairie, commerçants, enseignants... pour vos dessins, vos crêpes, votre présence, votre aide, vos chants et danses, vos bonshommes, le goûter, vos sourires !

Et merci également à la Mairie pour son soutien financier et technique !

Et pour suivre l'actualité de l'association, proposer vos idées, contactez-nous : apets72700@gmail.com



Préparons ensemble notre futur déménagement

La bibliothèque va être amenée à déménager prochainement et nous aimerions améliorer notre service.

Pour nous aider à optimiser ce projet, vous trouverez joint dans ce bulletin municipal de juin un questionnaire établi par les bénévoles de la bibliothèque.

Nous vous invitons à le remplir si vous le souhaitez et le déposer dans la boîte aux lettres ou aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou de la mairie, ceci avant le 30 septembre.

Nous vous en remercions à l'avance.

- Les achats de nouveaux livres adultes, **adolescents et jeunes ont été fait courant mai.**

Ils sont d'ores et déjà en rayon.

La bibliothèque s'est abonnée à de nouveaux magazines, notamment pour les enfants, n'hésitez pas à venir les découvrir.

- **L'opération Terracycle** continue, en cette fin d'année scolaire, nous comptons sur vous pour faire le tri dans vos trousseaux et vos bureaux pour nous apporter vos instruments d'écritures usagés en plastique (stylos, feutres, marqueurs, stylos, tous les correcteurs en tube).

- L'été approche et les horaires des permanences de la bibliothèque seront modifiés.

Du 8 juillet au 31 juillet, nous serons ouverts uniquement le mercredi soir de 16H30 à 18H30.

La bibliothèque sera fermée au mois d'août et ouvrira de nouveau ses portes le 4 septembre.

Nous vous rappelons que pendant les vacances la durée du prêt est allongée à 8 semaines et le nombre de documents empruntés est de 8 par personne.

- N'oubliez pas les livres vagabonds qui ne demandent qu'à voyager. Vous les trouverez à disposition sur la commune dans certains commerces, cabinets médicaux et paramédicaux ainsi qu'à la mairie.

L'équipe des bénévoles serait ravie de s'étoffer, alors si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Il y a beaucoup de tâches à effectuer autre que les permanences (achats, couvrir les livres...) donc si vous avez quelques heures même sur une courte période à nous consacrer vous serez les bienvenus.



PAT PIZZA

Pizza à emporter
le mercredi à partir de 17H

Place de la Mairie à St Georges
Commandez au 06 85 66 11 57

Le maintien de l'accueil périscolaire dépend de vous

L'accueil périscolaire sur St Georges du Bois fait le bonheur de 93 familles et accueillent à l'année plus de 130 enfants.

C'est un service primordial qui aujourd'hui est en péril du fait d'un manque de bénévoles.

Lors de l'Assemblée Générale de mars dernier, Mme Fromentin, présidente, a précisé qu'aujourd'hui seulement 4 parents sont présents pour gérer l'association, aider et participer aux prises de décisions. Ces 4 parents font un travail colossal qui pourrait être plus gérable à plusieurs avec une répartition des tâches et des compétences.

Aussi, le mandat de Mme Fromentin se termine début 2018 et afin de pouvoir poursuivre dans de bonnes conditions, il serait souhaitable d'avoir un doublon avec le ou la futur(e) président(e).

Sans président, l'association sera dissoute. Le maire, présent à l'A.G., a précisé que la mairie était dans l'incapacité financière et de personnel pour prendre en charge le bureau.

Il est donc important, pour tous, de se mobiliser pour maintenir ouvert l'accueil périscolaire.

L'accueil ré-ouvre ses portes le jour de la rentrée dès 7h30 et tiendra une permanence de 9h à 10h30.

KAZOKOU

L'association Kazokou a participé au projet « Jardin des Contes » via l'installation vidéo. Après une initiation au cinéma d'animation pour les enfants, nous avons réalisé le film, tourné en stop-motion.

Une présentation au public a été faite le 15 juin dernier.

Retrouvez le teaser, et bientôt le film, sur kazokou.fr



Le Jardin d'Allonnes
présent sur le marché
le mercredi de 15H à 20H
Vente de fruits et légumes
locaux de qualité

lejardindepascal.fr

le marché vient à vous

Les associations de la commune :

ASSOCIATION	PRÉSIDENT OU CONTACT	TÉLÉPHONE	MAIL / WEB
A Pleine Page (bibliothèque)	Elisabeth BOUTEILLER	02.43.47.25.74	Mail : a.pleine.page@wanadoo.fr Web : a-pleine-page.e-monsite.com
Accueil Périscolaire	Vanessa FROMENTIN	02.43.47.08.08	Mail : accueil.periscolaire72700@orange.fr
Akiltoor	Jean-Christophe BONGARD	06.75.48.73.73	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Commerçants et Artisans Boisgeorgiens	Pascal TOMMERAY	06.42.40.11.67	
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe-Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Web : aspb.asso-web.com
Détente Loisirs Plein Air (randonnées pédestres)	Serge LORILLIER	02.43.47.19.26	
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint-Georges - Pruilé	Dominique LECHAT	06.77.25.54.61	
Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	06.72.13.79.91	
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.47.22.07	
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
Saint Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : saintgeorgesbienetre@laposte.net Web : sgbe72.over-blog.com
Tennis Club de St Georges	Christophe CLEMENT	06.85.47.35.96	Web : tcsq.clubeo.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	



Pascal TOMMERAY
Charcutier Traiteur

Mercredi de 15H à 20H

Place de la Mairie
St Georges du Bois

Projet de City Stade



Emplacement envisagé du City Stade derrière cette haie de thuyas, à proximité de l'école

La commune a déposé courant avril un dossier de subvention pour l'implantation d'un city stade. Le centre national du développement du sport (C.N.D.S.) a lancé un appel à projets pour accompagner la dynamique de la candidature de Paris aux jeux olympiques de 2024. C'est dans ce cadre que nous avons répondu et sollicité une subvention pour l'implantation de ce nouvel équipement qui pourrait être installé à l'espace Trompe Souris, contigu au plateau scolaire. Ce projet nécessiterait l'acquisition d'un terrain complémentaire bordant l'actuel espace public, terrain sur lequel la commune dispose d'une promesse de vente à son profit depuis de nombreuses années (en prévision d'un éventuel besoin d'extension comme ce projet pourrait en être le cas).

La réflexion a été menée en concertation avec l'association football club de Saint Georges-

Pruillé qui y voit l'opportunité de faciliter le lancement d'une équipe de foot féminine. Elle s'est engagée à faire des sessions d'initiation pour tous les jeunes sans nécessité d'appartenir au club. Précision importante, cet équipement sera d'accès libre sans obligation d'appartenir à une association.

La subvention a été demandée en s'appuyant sur l'ingénierie du Pays du Mans et a été déposée conjointement avec Pruillé le chétif et Trangé afin d'apparaître comme un véritable aménagement de territoire. Ainsi, Pruillé a déposé une demande de skate-park complémentaire à notre projet de city stade.

C'est en novembre que nous saurons si nous avons la chance d'être retenue et dans l'affirmative, le city stade sera réalisé en 2018, après la régularisation de l'achat du terrain concerné.

La restructuration du Centre Bourg : un projet ambitieux envisagé de longue date



C'est lors de la révision du plan d'urbanisme de 1999 qu'apparaît pour la première fois l'idée d'une restructuration significative du centre bourg, avec l'inscription d'un emplacement réservé dans la partie centrale de notre village, en contrebas de l'ancien presbytère, entre la rue du Mans et la rue des Lilas. Depuis cette époque les élus souhaitent restructurer cette partie constituée de petites parcelles en bonne partie non construites et constituant de véritables opportunités d'aménagement en plein cœur de bourg. Il s'agit aussi de réorganiser la circulation en déviant la rue des Lilas pour qu'elle n'aboutisse plus sur la place de la Mairie mais directement sur la rue du Mans. L'accès à la place Pasteur sera bien évidemment préservé.

Ce projet couvre de nombreux aspects : reconstituer une place de la Mairie plus calme en mettant fin à la circulation vers et en provenance de la rue des Lilas, réorganiser un ensemble de parcelles constituant des dents creuses pouvant accueillir de la construction en plein cœur de bourg et sécuriser le débouché de la rue des Lilas vers la rue du Mans.

Le dispositif appelé « emplacement réservé » consiste à préserver l'espace concerné de toute

transaction en les bloquant au profit de la collectivité bénéficiaire. Concrètement l'idée est de profiter des opportunités de mise en vente pour acquérir au fur et à mesure les parcelles incluses dans le périmètre de l'emplacement réservé. La première opportunité s'est présentée en 2016 avec le décès d'une propriétaire et le souhait de la famille de vendre deux maisons situées dans ledit périmètre. Depuis notre entrée dans Le Mans Métropole, ce domaine relève de la compétence communautaire et l'évaluation de ces deux maisons est en cours par le service des domaines pour leur acquisition. Il s'agira alors de constituer les premières réserves foncières pour la réalisation à terme de ce projet. Ces acquisitions peuvent être considérées comme le premier acte de réalisation sur le terrain de ce projet imaginé il y a 17 ans.

Parallèlement, la commune s'est accordée avec Le Mans métropole pour commencer des études de faisabilité sur les contours de ce projet de restructuration. Il est encore trop tôt pour envisager la moindre chronologie, le souhait des élus communaux étant d'avancer dans ce projet en concertation avec les propriétaires actuels.

Cérémonie du 8 mai



Comme chaque année, la municipalité et l'association UNC ont invité les BoisGeorgiens à se retrouver devant le monument aux morts pour le dépôt de la traditionnelle gerbe du souverain.

Fête du village avec l'ACAB



Samedi 10 Juin la météo avait donné rendez-vous à l'association des commerçants et artisans boisgeorgiens (A.C.A.B.) pour garantir le succès de la première FETE DU VILLAGE. Plus

de 250 personnes ont répondu présentes et ont assuré le succès de cette soirée estivale au cours de laquelle un D.J. a assuré l'ambiance jusqu'à fort tard dans la nuit. Un repas était aussi proposé et des tables ont été installés sur la place de la Mairie.

Mr TOMMERAY Président de l'association a donné rendez-vous pour la fête d'automne qui se déroulera le samedi 21 Octobre à la salle associative autour d'un dîner dont le thème sera « Entre terre et mer ».

Fête de l'école



Dimanche 25 juin, la fête de l'école a rencontré un grand succès et un public nombreux s'est rendu sous le soleil à l'espace Trompe Souris pour découvrir les réalisations des enfants exposés dans le hall de l'école primaire. Un film d'animation court métrage réalisé par l'association Kazokou dans le cadre du jardin des contes a aussi été présenté. Ce fut aussi

l'opportunité d'assister aux spectacles des enfants préparés tout au long de l'année à l'occasion des Temps Éducatifs Municipaux. Théâtre, chants, danses et sketches ont ravi un public de parents et grands-parents enthousiastes. De nombreux stands ont contribué à l'animation de cet après-midi festive. Plus de 2500 billets de tombola ont été vendus à cette occasion. Ce résultat a contribué grandement à la réussite financière de cette manifestation organisée par l'Association des parents d'élèves A.P.E.T.S.72. Il permet ainsi à cette dernière de reverser des sommes importantes à la coopérative scolaire pour financer des activités pour les enfants au cours de l'année.



Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Permanence le 6 et 20 juillet. Pour les dates ultérieures, n'hésitez pas à contacter la mission locale.

Tél : 02.43.80.85.01

Familles rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement. Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Informations pratiques

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat-sibc@orange.fr

Mairie

Tél : 02.43.47.18.87 - Mail : mairie-sgdb@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 - 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 - 12H00 et 15H30 - 18H00
- Samedi : 9H30 - 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00.

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELLIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination couronne mancelle

Le CLIC s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leurs entourages et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes.

Le CLIC de l'antenne d'Allonnes reçoit **sur rendez-vous** tous les matins au CLIC ou au domicile et **sans rendez-vous** au CLIC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale) Tél : 02.43.14.33.88

Maison des services ADMR Rives de la Sarthe

propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...)

Tél : 02.43.21.03.05

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ces horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 15h30 en semaine et à 11h30 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Bibliothèque « à Pleine Page »

Rue de Sablé à proximité de la salle associative.

- Lundi et jeudi : 16H30 - 18H30
- Tous les Mercredis : 16H30 - 18H30
- Tous les premiers Mercredi matin de chaque mois : 10H30 - 12H00
- Samedi : 10H30 - 12H00

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 40 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts

- **Déchets verts** au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).
 - Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
 - Samedi : 9H à 18H
- **Déchets encombrants et spéciaux** à la déchetterie du Ribay (Rouillon).
 - Lundi, Mardi, Mercredi 9H à 12H
 - Jeudi et Vendredi 14H à 18H00
 - Samedi 9H à 12H00 et de 14H à 18H00
- **Composteurs** : des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60. Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%. N'hésitez plus !

- **Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif** : **LUNDI** (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.
- **Ramassage du verre en porte à porte** : **MARDI** 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2017.

Transport

TIS (Le Mans – Noyen – Sablé) Ligne 8

Dépliant TIS disponible en mairie et sur le site internet : www.lestis72.com

SETRAM

Dépliant Ligne 34 disponible en Mairie. Réservation des bus à la demande au 0243406635 du lundi au vendredi avant 17h00 (réserver 1/2 journée à l'avance).

Notre commune et ...

... ses artisans :

Dépannage en électroménager et outillage électrique
Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

Plâtrerie, cloisons, isolation, plafonds

SMATP : 02.43.72.78.55

Artisan peintre : Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité

Société ARNEMETIA : 06.82.92.38.20

SODIMAV : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

Vente, installation, entretien et dépannage en plomberie et chauffage gaz : Sarthe Gaz : 06.75.39.18.23

... ses services :

Cabinet Médical 02.43.47.17.17

Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Medina, Dr Clotteau

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Sophrologue Florence Loutreux : 06.72.89.89.19

Kinésithérapeute - Ostéopathe

Manuel Dumont et Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81

Pédicure Podologue Agathe Thibault : 06.14.13.17.47

Infirmier libéral David Liger : 06.47.81.24.07

Psychothérapeute

Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou 07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Pharmacie Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

Hypno thérapeute Virginie Peré : 06.62.34.80.56

... ses commerçants :

Couleurs et Chignons - Coiffure : 02.43.47.24.12

Eliz'en - Institut de beauté : 02.43.39.03.17

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse : 02.43.47.22.46

Leffray Stéphane - Vente de produits à la ferme (sur réservation) – viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Le Jardin d'Allonnes* - Commerce ambulante - Primeur : 02.43.27.22.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant : 02.43.47.14.29

Le Sarto à Fromage* - Commerce ambulante - Vente fromages fermiers de montagne : 06.69.66.46.74

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles : 06.03.74.26.97

Pascal Tommeray* - Commerce ambulante - Charcutier traiteur : 02.43.42.13.49

Pat'Pizza* - Commerce ambulante - Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

* Présents sur la place de la mairie le mercredi à partir de 15h.

Pharmacie de garde : 0825 12 03 04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

Si vous n'êtes pas cités, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Calendrier des animations **OUVERTES à TOUS** *Saint Georges du Bois 2017*

- 10 septembre** Bric à Brac organisé par l'association des amis pêcheurs du parc de la rivière sur le terrain de la Blanchardière toute la journée
- 10 septembre** Lâcher de truites organisé par l'association des amis pêcheurs du parc de la rivière à l'étang du parc de la rivière
- 1^{er} octobre** Thé dansant organisé par l'association les Dynamiques Boisgeorgiens à la salle associative à 20h00
- 15 octobre** Bourse aux jouets organisé par l'association des Parents d'Elèves Trompe Souris à la salle associative toute la journée
- 21 octobre** Repas organisé par l'association des commerçants et artisans boisgeorgiens à la salle associative à partir de 20h00



Découvrez le site
internet de la commune :
<http://www.sldb72.fr>